L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux, No. 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI MATIN, 30 OCTOBRE.

FEUILLETON.

NATACHA.

II—Suite.

12 septembre.

Vers six heures, j'entendis le frôlement d'une robe sur le parquet; tout mon sang afflua au cœur. C'était Mme Diloir. Elle entra, traînant ses longues jupes comme une mer de mousseline, et l'air si vainqueur, le sourire si triomphant, qu'involontairement je cherchai derrière elle. Il y avait là quelqu'un en effet, le marquis la suivait, comme un fervent suit la châsse de la madone. Il la contemplait sous ses paupières baissées avec une extase de fakir; il n'osait lever les yeux sur elle, de peur de trahir le secret de son bonheur. Elle laissa échapper son éventail; il se baissa pour le relever, et dans ce moment, sa main ayant frôlé son bras nu, je le vis pâlir. Il n'en fallait pas tant pour m'apprendre la vérité; j'avais sous les yeux le résultat de mon sermon; sans le vouloir, j'avais édifié de mes mains le bonheur du marquis. Mme Diloir elle-même d'ailleurs semblait prendre soin de ne pas me laisser dans le doute. En passant devant moi, elle s'arrêta un moment pendant que je la saluais, et me jeta un regard où se confondaient le défi, la colère, et une sorte de rancune satisfaite, ce fut d'ailleurs tout. Pendant la soirée, elle feignit d'ignorer complètement ma présence.

Le général ne parut pas au dîner. Vers huit heures, je l'aperçus dans le fumoir. Deux ou trois personnes qui s'y trouvaient avec lui se retirèrent bientôt. Nous restâmes seuls dans cette vaste pièce, que des lampes suspendues au plafond éclairaient sobrement. — Faisons-nous un piquet? dit-il.

— Pas ce soir, général. Puis-je vous prier de m'accorder à votre loisir quelques moments d'entretien?

— Mais certainement, quand vous voudrez. Vous plaît-il que nous causions ici? Prenez-vous un cigare?

— Merci, général.

— Ah çà! dit-il brusquement, il n'est rien arrivé de fâcheux, j'espère? Vous n'êtes pas malade? Je vous trouve tout changé.

— Je vous supplie, monsieur, de vouloir bien m'écouter.

Pendant dix minutes, ma voix résonna dans le silence de cette chambre; quoique fort basse, elle semblait à mon propre oreille avoir une sonorité effrayante. Chaque syllabe qui sortait de ma bouche s'accentuait avec une sorte de netteté métallique. Aux premières paroles que j'avais dites, le général avait poussé une sourde exclamation, puis sa face s'était décolorée peu à peu; ses sourcils s'étaient comme hérissés, il me regardait d'un œil hagard. Une chose devint évidente pour moi, c'est qu'il ne savait encore rien. Ce que je disais le frappait comme un coup de foudre. Quand j'eus fini, il fit deux tours dans la chambre d'un pas si lourd qu'il ébranlait le parquet. Ses larges épaules semblaient s'être voûtées subitement. Tout son corps oscillait en marchant. Il respira bruyamment, et vint se mettre en face de moi.

Je passai alors la minute la plus dure dont je me souvienne dans ma vie. Un mot résume tout: je fus forcé d'estimer et presque d'admirer cet homme. Oubliant sa propre douleur et l'offense mortelle qui lui était faite, il ne parla que d'elle. Il y avait dans ce qu'il disait une tendresse, un respect, une dévotion, devant lesquels il fallait involontairement s'incliner. Sa figure elle-même était changée, ses traits vulgaires avaient pris de la noblesse; sa voix, son geste, son regard, commandaient. S'il m'avait demandé tout de suite ma vie, c'eût été un soulagement pour moi; mais dans sa pensée il n'y avait rien de pareil. Ma vie, la sienne, lui paraissaient de mince importance en comparaison de cette autre existence dont le repos pouvait être irréparablement compromis. Il ne songeait qu'à cela. Dans le coup qui l'atteignait si rudement lui-même, il ne pensait qu'à étendre les bras pour la protéger. Avec une abnégation qui était d'autant plus grande qu'elle semblait inconsciente il se mettait entièrement de côté. Sa principale, sa seule préoccupation était le résultat que tous ces évènements pouvaient avoir pour elle; c'était pour elle qu'il souffrait, pour elle qu'avec une angoisse mortelle il cherchait une lumière dans ce chaos. Il ne me regardait moi-même qu'à travers cette pensée-là; il ne le disait pas, mais je le voyais dans ses yeux: tant qu'elle vivrait, ou tant qu'elle m'aimerait, mon existence lui était sacrée. Je le confesse, en ce moment je l'enviais. Je le voyais grand comme l'homme qui se dévoue, et à côté de lui je me sentais petit comme celui qui subit le sacrifice. Mon bonheur était comme un vol que je lui faisais. J'eusse voulu le haïr, quelque chose d'irrésistible me forçait à le respecter.

Il se résuma ainsi ou à peu près: — Puisque le malheur a permis que tout ceci arrivât, tâchons au moins, monsieur, de lui épargner les douleurs inutiles. Je remets entre vos mains le droit de régler sa destinée. Son bonheur est la seule chose qui doive être consultée, aucune autre considération ne peut prévaloir; mais auparavant il faut,... oui, il faut qu'elle vous revoie. — Il fit de nouveau plusieurs tours dans la chambre; il avait l'air de considérer en lui-même une pensée qui était comme un espoir. — Il faut qu'elle vous voie, car j'ai beau faire, je ne peux pas croire que tout cela soit définitif. Non, il y a là quelque chose que je ne puis pas comprendre, que mon esprit refuse d'accepter, et pourtant.... ajouta-t-il avec un soupir, et il n'acheva pas sa pensée. — Après quelques moments, il reprit: — Vous la verrez, vous lui parlerez. Je vous promets qu'avant ce moment elle n'entendra pas un mot de ma bouche qui puisse lui faire soupçonner que je sais la vérité. Elle décidera de sa vie avec une entière liberté. Je saurai me soumettre à sa décision; mais, quelle que soit cette décision, j'attends de vous, monsieur, qu'à votre tour vous vous engagiez sur l'honneur à la respecter, qu'elle soit pour vous irrévocable et sacrée, comme elle le sera pour moi-même. Si son arrêt vous est défavorable, épargnez-la, n'ajoutez pas votre douleur à la sienne. Si c'est le contraire, épargnez-la encore, car, je crois vous l'avoir dit, elle n'est pas forte; les émotions violentes pourraient la tuer, ménagez-les à son cœur.—Quelque chose comme l'ombre d'un attendrissement passa sur ses traits décomposés. Il tortillait d'un geste nerveux le bout de sa moustache, ses sourcils se contractaient comme pour refouler une pensée ou peut-être une émotion importune. Il y avait de l'héroïsme dans la façon dont ce vieillard se redressait sous le malheur. Sa douleur, sévère et muette, avait une sorte de majesté.

Je fis, avec les réserves qu'elle comportait, la promesse que me demandait le général; puis je me levai, et le saluai. Il m'accompagna jusqu'à la porte du fumoir. Vous avez ma parole, dit-il, je ne lui dirai rien. De votre côté, ne lui parlez pas de moi.

Vers dix heures, on me remit un billet de la part du général. "Présentez-vous demain dans l'après-midi, vous serez reçu. J'ai annoncé une excursion, je serai absent dès le matin."

Ce demain, c'est dans quelques heures; j'ai passé la nuit à écrire cette lettre, que je t'enverrai peut-être, et que peut-être je ne t'enverrai pas, car il m'est impossible de prévoir ce que je ferai ou ce que je serai dans vingt-quatre heures d'ici. Il n'y a pas à s'y méprendre, le moment est venu pour moi de cette grande bataille où une seule fois en sa vie on joue le tout pour le tout. Ce n'est pas d'une escarmouche qu'il s'agit, c'est sérieux comme la vie, comme la mort, comme tout ce qui est fatal et irrévocable. Quelle sera l'issue de cette bataille pour moi! Ah! mon ami, je ne sais qu'une chose, c'est que je l'aime follement.

III.

Paris, novembre.

Il sonnait une heure quand j'entrai dans le couloir qui conduit à l'appartement de Mme de V.... J'étais attendu. On m'introduisit aussitôt dans un petit salon rempli de fleurs et d'ouvrages de femme épars sur les meubles; il y régnait un vague parfum de violette que je reconnaissais. Elle était assise près de la jalousie fermée dans une causeuse basse, une tapisserie sur les genoux. Un rayon de soleil filtrant par l'interstice des volets tombait sur sa nuque et mettait des paillettes dans l'or de ses cheveux. En la voyant, je demeurai d'abord comme éperdu. Je traversai la chambre rapidement, je m'approchai d'elle, je pris sa main dans les miennes, j'interrogeai son visage. Je ne pouvais pas parler. Une faible rougeur colora ses joues. Sans lever les yeux, elle me montra un fauteuil en face d'elle, puis elle sonna et fit emporter l'enfant, qui jouait sur le tapis à ses pieds. Nous demeurâmes seuls.

Je la contemplais lentement, avec ivresse, trait par trait, comme pour reprendre par les yeux possession de mon bonheur. Elle était très pâle et elle semblait un peu maigrie. Les longs plis d'un peignoir de mousseline l'enveloppaient comme un nuage. Ses cheveux, séparés sur le front, étaient noués négligemment derrière en une seule grosse torsade. Devant ce doux visage pâli et abattu, je sentis la passion de mon cœur se fondre en tendresse et en une pitié profonde.—Vous avez bien souffert, dis-je. Pourquoi ne m'avoir pas permis de vous voir plus tôt?—Je me levai en même temps, et pour la première fois nos yeux se rencontrèrent. Ce qu'il y avait dans les miens, je ne sais; dans les siens, je lus un appel, une prière, un ordre, auxquels je ne pus me méprendre. Je me rassis attendant ce qui allait venir.

—Monsieur...... commença-t-elle; mais la voix lui manqua, elle fut forcée de s'arrêter. Pour se remettre, elle se pencha sur sa tapisserie. Elle paraissait très agitée; de rapides et faibles palpitations soulevaient son corsage, sa main tremblait un peu, à demi couchée dans la dentelle qui tombait autour du poignet.

Une inquiétude confuse me traversa.—Je vous en prie, dites-moi ce qu'il y a, repris-je avec une certaine insistance. Est-il arrivé quelque chose? Je ne puis vous dire combien j'ai été malheureux. Ce silence inexplicable....

Elle fit de la main un geste comme pour m'empêcher de continuer.—Je le sais, monsieur, je vous dois une explication. Je vous la donnerai.—Elle repoussa son ouvrage. Un long soupir s'échappa de sa poitrine. L'expression désolée de sa figure faisait mal à voir.

—Non, dis-je doucement, ne m'expliquez rien du tout. Ce que je vous demande, c'est un mot pour me rassurer. Je n'ai pas vécu depuis deux jours.

—Je souffre aussi, reprit-elle d'une voix sourde: — puis, attachant sur moi un regard d'indicible angoisse: — Je ne vous aime pas, prononça-t-elle lentement.

Je dus faire un mouvement pour me retenir à quelque chose; il me semblait que je chancelais sur ma chaise.—Comprenez-moi, monsieur, je vous en prie, continua-t-elle, son regard suppliant attaché sur le mien. Je ne parlerai pas de principes ou de devoirs; je n'ai plus le droit de les invoquer vis-à-vis de vous, et je vous dirai la vérité telle que je la sens au plus profond de ma conscience, de mon âme. Je ne peux pas vous aimer. Cette pensée révolte, non pas ma fierté,—je n'en ai plus,—mais toutes les religions de mon cœur. Une minute d'égarement m'a surprise auprès de vous: je hais cette minute, je voudrais la racheter au prix de ma vie; comme cela ne se peut pas, comme toutes les larmes de mes yeux ne suffiraient pas pour effacer ma faute, je n'ai plus qu'un espoir, et il est en vous. Je vous supplie, monsieur, je vous en conjure, oubliez-moi, comme moi-même j'essaierai de vous oublier.

J'étais un peu revenu de ma première stupeur. Mes pensées commençaient à se rasseoir; avec la clarté, le besoin de lutter, de défendre mon bonheur, me venait. De toutes mes forces je repoussais la conviction. Mes oreilles avaient bien entendu, mon esprit se refusait à comprendre. Je sentais s'éveiller et remuer en moi l'instinct sauvage du malheureux à qui on ôte une suprême espérance.—Non, m'écriai-je, non, c'est impossible. Ce que vous dites là, je n'en crois pas un mot. Vous tentez une épreuve, dans quel dessein, je l'ignore; mais je vous préviens qu'elle est terriblement dangereuse. Vous tenez ma vie et ma raison entre vos mains; ce sont des choses avec lesquelles vous auriez tort de jouer. C'est très sérieux, je vous l'atteste, plus sérieux que vous ne pensez.

Elle me regardait avec une expression étrange. Je crus comprendre qu'il y avait dans mon accent et dans ma figure quelque chose qui lui faisait peur. Cela me ramena au sentiment de moi-même. — Pardonnez-moi, madame, repris-je avec plus de calme; il est difficile de se maîtriser quand c'est toute la vie qui est en jeu. Ce que je voulais vous dire est ceci; en cherchant à m'abuser, vous vous abusez vous-même. Dominée par un sentiment que d'ailleurs je comprends, vous dites que vous ne m'aimez pas, et vous croyez que tout est fini. Cela n'est pas.... cela ne peut pas être.... et vous le sentez bien. Malgré cette défaillance passagère, vous savez que vous m'aimez, et vous savez que je vous aime. Je vous aime plus que je ne peux le dire. Je n'ai plus une joie, une pensée, un espoir qui ne soit vous.... Vous êtes tout pour moi, car vous êtes mon amour, et mon amour est ma vie.

Elle avait appuyé la tête sur le dossier du fauteuil; deux larmes se détachèrent sous les cils et roulèrent lentement sur ses joues. — Mon Dieu! mon Dieu! murmura-t-elle.

— Vous le voyez bien, vous souffrez. Vous tenez à moi par des liens que rien ne peut rompre.... Votre cœur est mon cœur; votre âme est mon âme. Croyez-vous qu'un baiser s'échange, et que l'âme ne s'échange pas? Croyez-vous que nous puissions nous séparer? Mais c'est une folie! Descendez en vous-même; interrogez votre cœur, écoutez ce qu'il vous dira.

Son pâle visage pâlit encore. Elle souleva faiblement la tête; on voyait qu'elle faisait un effort pour parler. — Ce que dit mon cœur?.... le sais-je bien moi-même? Tout ce que je comprends, c'est que depuis ce moment je n'ai plus osé embrasser mon fils. Le mal que j'ai fait à mon enfant et à mon mari se lève dans ma conscience et détourne mon âme de vous.... Quand je me retrouvai seule, cette nuit-là, entre ces deux êtres que j'avais si mortellement offensés, j'eus horreur de moi. Je tombai à genoux; j'essayai de prier. Dieu ne m'entendait plus; vous l'aviez chassé de mon cœur. Alors, ne sachant où me jeter, ma pensée se tourna vers vous. Du fond de ma détresse, je fis un appel à cet amour qui devait désormais être mon seul refuge. Je vous le jure, en ce moment-là j'eusse donné ma vie pour une seconde d'illusion; mais ce fut en vain que mes lèvres prononçaient votre nom, il ne m'apportait aucune consolation. Je sentais seulement la honte, le remords. Je ne savais où me cacher de moi-même. Ce fut une dure expiation que ce moment. Mourir, en comparaison, eût semblé facile.... Tout ce que j'espérais, c'était que vous sentiez peut-être comme moi, et que vous partiriez sans chercher à me revoir.... Puisque cela n'a pas été, au moins maintenant.... épargnez-moi!—Elle sanglotait, la figure cachée dans ses mains.

Je l'avais écoutée comme on écoute son arrêt de mort. Je sentais qu'elle était perdue pour moi. L'abîme entre nous avait grandi avec chaque parole qu'elle avait dite. Il y avait des moments où je me demandais si je ne faisais pas un rêve, tant la réalité me semblait impossible; le moment d'après, c'était le passé qui devenait un songe, et j'avais besoin d'un effort pour demeurer convaincu que c'était bien la même femme que j'avais tenue, éperdue d'amour, sur mon cœur. Le désastre était si grand que je ne pouvais le concevoir d'un coup. Il me semblait qu'il devait y avoir un point par où je pouvais attaquer l'implacable vérité qui se dressait devant moi, et la renverser. Je m'attachais à la moindre lueur d'espérance. Je me levai, je m'approchai d'elle, je pris sa main; Regardez-moi, dis-je, je suis un homme; j'ai connu dans ma vie toutes les tristesses, j'ai subi toutes les déceptions; quelquefois j'ai cru que mon cœur allait se briser, que ma vie s'enveloppait du deuil pour toujours, et pourtant je résistai, je me redressai plus fort sous l'épreuve. Jamais la douleur n'a eu la puissance de m'abattre, et maintenant je pleure à vos pieds. Ma force, mon courage, ma fierté, je ne trouve plus rien en moi. Je suis devenu lâche, j'ai peur de souffrir. Vous perdre, c'est cesser d'exister. Et ce que je sens en ce moment, vous le sentez vous-même; seulement vous êtes plus forte; vous voulez lutter contre ce qui est plus fort que votre volonté. Vous vous dites et vous me dites: Je n'aime pas,—et vous forcez votre cœur à se taire; mais ce cœur que vous étouffez aujourd'hui se réveillera demain. Votre conscience, qui vous approuve maintenant, vous condamnera plus tard, car vous m'aimez, quoi que vous fassiez; cet élan qui vous a donnée à moi vous a donnée tout entière. Vous ne pouvez pas vous reprendre, vous m'appartenez.

Elle m'écoutait, ses grands yeux dilatés, et au fond de ces yeux il y avait de l'émotion, de l'effroi, une flamme sombre qui s'allumait par intervalles. Je tenais une de ses mains; je pris l'autre, je l'attirai à moi.—Nous séparer!.... mais c'est insensé. Ne voyez-vous pas que nous sommes fous tous les deux? Depuis une heure nous souffrons, et le bonheur est là, dans nos mains. Ayez pitié de vous et de moi!

(A continuer.)

INSTITUTIONS.

Le Locquet-Leroy,

Institution Collégiale de la Nlle-Orléans,
289 rue du Camp, entre les rues Poeyfarré et Calliope.

La seconde année scolaire de cette nouvelle Institution, établie sous le nom de sa directrice, depuis si longtemps et si favorablement connue dans l'enseignement, commencera le lundi 2 septembre.

On enseigne aux élèves les exercices Callisthéniques.

Pour plus amples informations et circulaires s'adresser à l'Institut ou par lettre: P. O. Box 1101 New Orléans.

N. B.—Cette Institution est entièrement distincte de celle de Mlle M. Burr, connue sous le nom de "Locquet's Institute."

25 août—6m—D.M.J.

Institution d'Aquin.

Cette Institution, dirigée par Mademoiselle H. FITZGERALD, et occupant de spacieux édifices dans le quartier le plus sain de la ville, reçoit des élèves internes et externes, qui peuvent s'initier, dans son sacerdoce, à toutes les branches d'une instruction solide, sous des maîtres dont chacun s'occupe de sa spécialité d'enseignement.

Le plan des études embrasse toutes les branches, depuis l'enseignement primaire jusqu'aux plus hautes classes: l'Anglais, le Français, l'Espagnol, l'Allemand, les Mathématiques, la Rhétorique, la Littérature, l'Histoire, la Géographie, l'Histoire naturelle, la Physique, etc.

Le Piano, le Chant et le Solfège sont confiés à des professeurs de mérite.

Pour des renseignements, s'adresser à l'Institution,
282, rue Bayou, près Claiborne. 25oct—6m

AVIS.

COLLÈGE ST-CHARLES,
AU GRAND COTEAU.

La prochaine session de ce Collège commencera le LUNDI, 28 octobre 1872. Un des professeurs sera à la Nouvelle-Orléans quelques jours avant cette date pour se charger des élèves confiés à ses soins. 1er oct—1m

JEFFERSON ACADEMY

43......RUE BOURBON......43
Entre Bienville et Conti—Nlle-Orléans
—Dirigée par—
G. J. LORD.

La session de 1872 et 73 commencera le LUNDI, 16 septembre, jour où l'on compte que les élèves rentreront.

Les parents qui ont l'intention de placer leurs enfants dans cette Institution sont invités à le faire le plus tôt possible. 31 août 2m

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES

Dirigé par Mme MATTHEY,
Successeur de
Mmes LAVILLEBEUVRE et DERON,
No 276, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement.

Réouverture des classes, LUNDI, 2 septembre.
28août—6m

Leçons de Chant et de Solfège.

MR. HENRI DUBOS offre ses services aux familles et aux pensionnats pour des leçons de chant et de solfège. S'adresser ou écrire par la poste à H. Dubos, 12 rue St Bernard. 5 déc—

F. GONTHIER,

MARCHAND-TAILLEUR ET PROFESSEUR DE COUPE,
34......rue St-Charles......34

A L'HONNEUR d'informer ses nombreux amis et les personnes qui voudront bien l'honorer de leur clientèle, qu'il se fera un devoir d'exécuter leurs commandes aux conditions les plus avantageuses.

Les ouvriers-tailleurs qui désirent se perfectionner dans l'ART DE LA COUPE, sont priés de prendre note des cours que M. Gonthier a [illegible]

Démonstrations—places—progrès rapides. Prix modérés. 4 fév—1an.

BANQUES—ASSURANCES.

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA,

Au No 111 de la rue Gravier.

LES RISQUES D'INCENDIE, DE MER ET DE RIVIERES,
Aux plus Bas Taux du Tarif.

A. EIMER BADER, Président.
CHAS. ENGSFELD, Vice-Président.
GEO. STROMEYER, Secrétaire.

Première Année Fiscale.

Primes reçues		$187,125 73
Pertes par incendies sur mer et rivières payées	$94,647 69	
Réassurances, réfactions (rebats), dépenses, etc.	40,353 65	
		136,001 34
		$68,114 1[illegible]
Total de l'Actif		$795,919 18

DÉCLARÉ:
Intérêt sur le Capital payé, 10 pour cent.
Dividende sur le Capital payé, 5 pour cent.
Dividende sur Primes payées, 15 pour cent.

DIRECTEURS:

Henry Abraham, S. Katz, Louis Schneider,
A. Eimer Bader, Jos. Keller, W. B. Schmidt,
N. A. Baumgarden, Th. Lilienthal, R. Sieg,
E. F. Del Bondio, C. H. Miller,
Isaac Scherck, B. Eicke, S. L. Nasits,
J. N. Schwarz, Chas. Engsfeld, H. Pohlman,
Louis Schwarz, M. Frank, F. Rickert,
X. Weissenbach, H. R. Gogreve, F. Roder,
J. B. Wilderman. 30oct—11m

Premier Bilan Annuel
—DE LA—
Compagnie d'Assurance Delta.

Conformément aux prescriptions de sa charte, la Compagnie publie le bilan suivant:

Montant des primes reçues pour l'année finissant le 30 septembre 1872		$127,929 21
Savoir:		
Primes d'incendie	$69,307 38	
Primes maritimes	34,730 49	
Primes de rivière	24,891 49	
	$127,929 21	
En moins:		
Primes remboursées $2,192 00		
Primes non expirées 21,258 00		
	$23,450 00	
Primes acquises		$104,479 12
Pertes payées:		
Sur risques d'incendie	$39,178 15	
Risques maritimes	5,780 09	
Risques de rivières	1,987 29	
	$46,946 41	
Réassurances	7,465 20	
Réfactions	6,006 59	
Taxes	2,738 25	
Dépenses de bureaux, y compris loyer, impressions, salaires, registres et Bureau des Assureurs de la Nlle-Orléans	30,092 42	
		87,219 60
Profits nets		$17,159 52

La Compagnie a l'Actif suivant:	
Billets d'actions	$157,800 00
En caisse	14,353 18
Billets à recevoir	17,205 16
Prêts sur garanties	116,800 00
Prêts sur hypothèque	19,000 00
Théâtre de l'Opéra	6,000 00
Actions Valette Dry Dock	2,900 00
Actions Harbor Protection Co.	350 00
Actions Mech'cs' and Traders' Ins. Co.	840 11
Actions Teutonia Ins. Co.	250 00
Actions Factors' and Traders' Ins. Co.	5,800 00
Actions Mech'cs' and Agric'l Fair Ass.	1,000 00
Actions Importers' Bonded Warehouse	2,400 00
Actions Louisiana Cotton Factory	850 00
Mobilier et garnitures de bureau	2,286 50
Primes en cours de perception	9,694 [illegible]
	$360,844 93

Ce qui précède est une transcription exacte et correcte des livres de la Compagnie.

E. GANUCHEAU, Président.
L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Certifié sous serment et signé devant moi, ce 11 octobre 1872.
E. BOUNY, Notaire.

A une réunion du Conseil des Directeurs il a été résolu de payer un second dividende semi-annuel de CINQ POUR CENT, sur le montant payé des actions de capital, et un dividende au comptant de VINGT-CINQ POUR CENT aux actionnaires sur leurs primes nettes participantes; le premier payable à partir du 14 courant, et le second à partir du 5 novembre prochain.

E. GANUCHEAU, Président.
L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

DIRECTEURS
—DE LA—
COMPAGNIE D'ASSURANCE DELTA,
Pour servir pendant une année, à partir du 28 octobre 1872.

A. Baldwin, A. Tertrou,
Emile Dupré, B. Huff,
J. Lapène, E. Bordelon,
M. A. de Lizardi, Joseph Alex,
J. P. Blancand, C. J. Leeds,
T. L. Airey, D. Bouligny,
O. Hopkins, A. Falsolo,
E. Ganucheau, H. Roos,
S. Henderson, O. Bercier,
F. Laborde, J. Brunnel,
L. H. Gardner, W. H. Conner,
T. M. Simmons, W. A. Bell,
12oct—1m Prest.

RAPPORT SUR L'ETAT
—DE LA—
Banque Nationale de l'Etat,

(Aujourd'hui Banque Mutuelle)
à la
NLLE-ORLEANS, ETAT DE LA LOUISIANE.
Le Samedi, 28 Septembre 1872.
A la clôture des affaires.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes	$682,958 53
Excès de traites	4,686 40
Bonds des Etats-Unis pour garantir la circulation	[illegible]
Autres actions, bonds et hypothèques	21,450 00
Dû par les agents de rachats et de réserve	124,733 42
Dû par d'autres Banques Nationales	11,083 51
Dû par d'autres banques et banquiers	66,894 41
Maisons de banque	60,000 00
Autres propriétés foncières	180,198 00
Meubles et installations	10,178 95
Primes sur bonds des Etats-Unis	55,000 00
Echanges pour le Clearing House	$394,622 60
Billets d'autres Banques Nationales	5,096 00
Petite monnaie, y compris les nickels	4,022 44
Espèces	52,303 81
Billets legal tender	188,172 00
	$454,216 94
	$[illegible]

ACTIF.

Capital payé		$650,000 00
Surplus (ancien fond)	$14,000 00	
do augmenté le 28 sept. '72	3,000 00	17,000 00
Surplus, fond spécial		35,000 00
Profits et pertes		2,695 94
Circulation de banque nationale, non encore rachetée		[illegible]
Dividendes non payés	$9,446 62	
Dividende trimestrielle de 2 1/2 pour cent déclaré le 28 sept. 1872, payable le 14 octobre 1872	21,250 00	30,696 [illegible]
Dépôts individuels		868,915 4[illegible]
Dû à des banques nationales		60,186 62
Dû à d'autres banques et banquiers		187,574 [illegible]
		$[illegible]

CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

Les Directeurs de la Banque Nationale d'Etat, étant autorisés par un vote affirmatif d'une majorité de [illegible] dans la disposition des bénéfices de la banque, à dater du 1er octobre 1872.

Les dividendes se feront tous les trois mois, dans les derniers jours de décembre, mars, juin et septembre.

Les actionnaires recevront des dividendes trimestriels de deux et demi pour cent, après qu'il aura porté dix pour cent du bénéfice net au fond de surplus, ainsi que le veut la loi. Le reste du bénéfice sera partagé au pro rata, entre les déposants, d'après leurs balances journalières, et entre les actionnaires d'après le nombre de leurs actions.

Ce système se recommande aux déposants aussi bien qu'aux dépositaires.

Pour les déposants, c'est un juste équivalent de leur patronage qui donne de plus grands bénéfices aux actionnaires.

Le tableau publié ci-dessus indique l'état de la banque après qu'elle est passé au dividende 2 1/2 pour cent—bénéfice des trois derniers mois—laissé sa prime sur ses bonds des Etats-Unis à dix pour cent et le fonds de réserve avec un crédit de quarante-deux mille piastres.

SAM'L H. KENNEDY, Président.
E. RIGNEY, Vice-Président.
CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

—DIRECTEURS—
SAM'L H. KENNEDY, S. FRIEDLANDER,
E. RIGNEY, CHAS. K. SLAYBACK,
JOSEPH DUNBAR, G. P. BLANCAND,
A. FOSTER ELLIOT, W. T. BLAKEMORE.
2 oct—1m

Feutre d'Irlande à Toits,

NOUVEAU SYSTÈME DE TOITURES NON INFLAMMABLES,

DE D. ANDERSON & SON.

Cette nouvelle préparation est [illegible] peut la poser sur le toit de suite. L'application en est facile [illegible]

A vendre par J. G. LINGHAM, agent, Au No 18 de la rue Union.
7juillet—1an

Médicaments.

NEW-FOUNDLAND BITTER.

Ce BITTER est très remarquable par sa couleur claire et limpide et par son goût très agréable et aromatique. Sa saveur est légèrement amère et son action sur l'économie est excitante et généreuse. Il est doué d'une énergie vitale qui marque son empreinte salutaire sur l'estomac, le sang et le système nerveux. Il réveille la tonicité de l'estomac, imprime plus de puissance au système nerveux et augmente la richesse du sang. Il combat efficacement un grand nombre de maladies, et les enfants, les dames et les gentlemen peuvent en prendre sans avoir d'autre inconvénient à redouter que celui de bien se porter.

C'est un Apéritif.

et son action sur l'estomac est vive, excitante et soutenue. Il anime cet organe si important et dont l'heureux fonctionnement est indispensable pour avoir une bonne santé. Il augmente l'appétit, fait cesser les douleurs qui accompagnent souvent le travail digestif, arrête par la tonicité qu'il réveille dans l'estomac la formation des gaz qui se forment souvent pendant les digestions. Il extrait les phlegmes et les saburres qui empêchent une bonne alimentation et donnent un goût d'amertume très désagréable dans la bouche. Après son usage le foie dégorge, la bile s'écoule plus facilement, et ceux qui sont fatigués par une [illegible] paraître.

Tous les Médecins

et toutes les personnes qui ont soin de leur santé en font le plus grand éloge et le proclament sans pareil pour guérir la dyspepsie, la gastralgie, les embarras d'estomac, les crampes souvent si douloureuses et si tenaces. Il est surtout très avantageux pour les dames d'une santé délicate, qui, sans être malades à se mettre au lit, éprouvent souvent des défaillances et des faiblesses et ont un estomac faible et qui digère mal. Les enfants débiles et les convalescents devront en prendre plusieurs fois par jour, et les parents seront frappés de la rapidité avec laquelle, sous l'influence du NEWFOUNDLAND BITTER la force remplacera la faiblesse et les couleurs vives et les pâles couleurs.

Détruire les Maladies

enracinées de l'estomac, les arrêter à leur début et surtout les prévenir est une propriété incontestable que toutes les personnes honnêtes et dignes de foi reconnaissent au NEWFOUNDLAND BITTER.

Pour la Poitrine

et pour les nombreuses affections des poumons, il agit sûrement par son action excitante et calmante en même temps. Il imprime plus de force à la respiration, calme la toux, fait cracher plus facilement dans les rhumes qui datent de longtemps, et fait disparaître les points douloureux qui occupent dans les maladies le devant de la poitrine.

Le Sang

est le suc nourricier, la chair coulante qui, comme dans toute l'économie fécondent les verdoyantes campagnes, comme le Nil féconde l'Egypte. C'est lui qui répare les pertes subies par les maladies, les excès et le travail. Avec un mauvais sang faible, [illegible] riche [illegible] force. Plus le sang contiendra de globules plus il est riche. Mais ces globules et toutes les autres parties du sang se forment au dépend des aliments. De même que le fermier qui veut ensemencer son champ cherche et trouve dans son grenier les graines qu'il lui faut pour les confier à la terre qui les lui rendra au centuple, de même le sang puise dans les aliments sa richesse et sa force. Mais pour que les aliments fassent du sang riche, il faut qu'ils soient bien digérés, bien élaborés. Elaborer et digérer les aliments, tel est le rôle de l'estomac. Si le laboureur n'a pas bien cultivé son champ, rien ne poussera. De même si l'estomac est malade il digérera mal ou pas du tout. Le NEWFOUNDLAND BITTER remet l'estomac dans les meilleures conditions indispensables pour avoir de l'appétit et bien digérer. Le laboureur récolte du blé, du maïs, du coton ou du sucre; celui qui, grâce au NEWFOUNDLAND BITTER a un bon estomac, récolte la santé, la force, le sang vif, les mouvements libres.

Quelle est la récolte qui vaut le mieux?

Quand les digestions sont rapides et bien faites le sang devient plus riche.

Aussi les Femmes Nerveuses

anémiques ou chlorotiques, les jeunes filles pâles et ayant des palpitations de cœur, celles surtout qui ne sont pas encore femmes, et qui tous les mois éprouvent de fortes coliques et de vives douleurs dans les reins, doivent prendre quatre fois par jour du NEWFOUNDLAND BITTER. La rapidité avec laquelle agit le NEWFOUNDLAND pour activer le retard de certaines jeunes filles est vraiment remarquable, et beaucoup de personnes malades tous les mois doivent à ce bitter de ne plus rien éprouver. Cette action stimulante nous a été confirmée par trop de personnes dignes de foi pour que nous ne pensions pas le devoir de l'annoncer aux dames et aux jeunes filles, certains que nous sommes de leur rendre le plus grand service.

Les Habitants des Campagnes

minés par la fièvre, ayant la rate grosse, le sang pauvre, devront, s'ils ont la fièvre depuis longtemps, et s'ils n'ont pas pu la couper par la quinine, essayer le NEWFOUNDLAND BITTER. Nous connaissons des hommes très respectables qui nous ont dit ne s'être guéris qu'avec le NEWFOUNDLAND BITTER de fièvres très tenaces. Cela ne nous étonne pas, car le bitter contient des substances anti-fébriles, et si on augmente la dose on est sûr de couper les fièvres et de se guérir radicalement.

Les habitants des campagnes qui sont privés de viande et de légumes frais, ceux qui boivent une eau croupissante et séléniteuse, ceux qui se nourrissent de viande salée ou de riz, tous ces gens-là devront prendre tous les jours du NEWFOUNDLAND BITTER, qui soutiendra leur force et leur énergie et combattra l'action mauvaise de leur nourriture et du milieu dans lequel ils se trouvent.

Les personnes qui ont l'habitude de boire dans les bar et celles aussi qui par leur genre d'affaires sont obligées de boire plus souvent qu'il ne faudrait pour leur santé, feront bien d'adopter comme liqueur de prédilection le NEWFOUNDLAND BITTER.

Jamais ce puissant tonique n'altérera ni ne brûlera leur estomac, et après son usage ils n'éprouveront ni envie de vomir le matin, ni langue sèche, ni haleine puante; ils n'auront ni perte d'appétit, aucun de ces symptômes enfin qui deviennent quelquefois si graves et qui attendent tôt ou tard ceux qui boivent en trop grande quantité des liqueurs fortes.

Exciter l'appétit, fortifier l'estomac, enrichir le sang, voilà la devise du NEWFOUNDLAND BITTER. 21 sept—1[illegible]

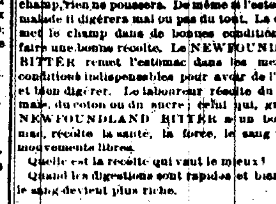

RICE BROTHERS & CO.,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS
—DE—

Quincaillerie et Quincaillerie d'étagères,

AMÉRICAINES ET ÉTRANGÈRES.

Aux Nos 89 et 91 de la rue du Camp.
Succursale, au No 565 de la rue des Magasins.
Entrepôt, aux Nos 143, 145 et 147 de la rue des Magasins.

OUTILS de charpentiers et de tonneliers.
MACHINES et outils de ferblantiers.
ARTICLES CREUX, en fonte, en ferblanc et émaillé.
FOURNEAUX de cuisines et RECHAUDS.
Toute espèce d'ARTICLES de MENAGE.

FABRICANTS DE

ARTICLES en ferblanc brillant et vernis de laque.
FOURNEAUX doubles, élevés, de Warren, pour coke ou charbon.
FOURNEAU Charter Oak de cuisine, connu, depuis dix-huit ans, comme le seul fourneau parfait.
Chaque fourneau Charter Oak est garanti.
Demandez la liste des prix et les catalogues qui donnent une description des articles.
4 oct—6 mois—v c.

Consulat de France.

AVIS MENSUEL—OCTOBRE 1872.

Sont invités à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat:

A
Annies François
Aldigé Paul
B
Bistes Jean
Jaquet Victor
Bayalot Antoine
Boulanger Augustin
Bélot Charles Christophe
C
Casaux François
Chetin Jean-Baptiste
D
Dousse Jean
Durand Mme (née Maréchal)
G
Gerber François
H
Henriot (des époux)
Hendebert Louise
Hoffmann Mme
Huguet Joseph
J—J
Jagou Edmond
Jagou Séverin
L
Legrand Emma
Liotard Frédéric
Lacroix Bertrand
M
Moreau Louis
Mahon Alphonse Victor
Martin Nicolas
P
Pourez Louis
Payet Charles, fils
R
Roux Mme Vve, née [illegible]
Rivière Charles
S
Strubel Xavier, fils de Pierre Joseph
Saux Jean-Marie
T
Tourtelot Pascal Alexandre
V
Vail Valez

MEDICAMENT!

L'AMER HOME
EST LE
Meilleur Stimulant Tonique.

Les médecins qui l'ont examiné (et, parmi eux se trouvent quelques-uns des plus éminents du pays) reconnaissent qu'il est au-dessus des plus purs et des plus efficaces. Il est fait de racines, d'écorces et d'herbes dont la science médicale apprécie les propriétés; il prévient, mieux qu'aucune boisson de ce genre, les Maladies d'été, la Bile, les Fièvres Frissons, les Fièvres Intermittentes, l'Indigestion, la Dyspepsie.

Il fortifie le système et vivifie l'intelligence. Il n'est pas de tonique que les membres [illegible] aient aussi généralement recommandé, que le peuple ait aussi bien accueilli, que l'amer connu aujourd'hui sous le nom de HOME STOMACH BITTERS.

B. E. Castendyk,
Seul Agent au Sud, No 24 rue Tchoupitoulas.
14 août—1an—Mer.V.D.

TARRANT'S SELTZER APERIENT

Traitez la machine humaine avec douceur.—Le passage de trente pieds de long par lequel le système se débarrasse de la plus grande partie d'une certaine matière est doublé d'une membrane aussi délicate que la soie et aussi sensible qu'un réseau de nerfs peut la rendre. On ne guérit ni la constipation, ni les coliques, ni la diarrhée, ni la dysenterie, ni aucune autre maladie d'entrailles en l'agitant par un violent purgatif. Le meilleur remède est le laxatif le délicieux tonique connu sous le nom de SELTZ de TARRANT, qui désobstrue, calme, fortifie les intestins irrités et chasse les humeurs qui provoquent les affections [illegible]. On le trouve chez tous les pharmaciens. [illegible]octobre—1an 24 nov—v d c—

Cure radicale des hernies.

Dr. A. FOLLEAU (de la Faculté de Paris) informe le public qu'il vient de se fixer à la Nouvelle-Orléans, où il traitera spécialement les hernies et toutes espèces de difformités du corps.

Le Docteur est l'inventeur breveté en France, en Angleterre, en Amérique, du compresseur [illegible]

66, rue Royale, entre Bienville et Conti. Consultation de 11 à 4 heures. [illegible]oct—1an.

BANDAGES HERNIAIRES.

Des charlatans ont présenté aux malades des appareils qui n'ont aucune valeur. H. SPILLMAN a inventé et fait patenter des bandages herniaires et des bandages qui préviennent la descente de la matrice; il n'y a rien de comparable ici ou en Europe. Les plus distingués de nos chirurgiens et de nos médecins partagent cette opinion, aussi les malades ne devraient-ils pas hésiter à se procurer ces instruments dont la supériorité est aujourd'hui reconnue. C'est le fruit de trente-cinq années d'études et d'expériences et d'observations.

M. SPILLMAN croit pouvoir solliciter le patronage du public.

H. SPILLMAN,
Inventeur et Fabricant,
Au No 93 de la rue Baronne.
Se charge de la pose des bandages. 9déc—1an

"BRILLIANT" DE BUCK

LE SEUL BON FOURNEAU qui soit manufacturé aux Etats-Unis pour la cuisine et la cuisson du pain.

PLUS DE 300,000 sont employés constamment au Sud et dans l'Ouest, et on en est entièrement satisfait. Voici quelques-uns des honneurs que le "BRILLIANT" doit à ses qualités:

PREMIER PRIX, en 1866, à la Foire de St-Louis.
PREMIER PRIX, en 1867, à la Foire de St-Louis.
MÉDAILLON EN OR, en 1868, à la Foire de l'Etat de la Louisiane.
PREMIER PRIX, en 1868, à la Foire de St-Louis.

Si vous voulez avoir un bon fourneau de cuisine allez au No
49......RUE DU CAMP......49
Et achetez un "BRILLIANT".
B. HALLER.

Dépôt de spécimens et salle de vente, au No 49 de la rue du Camp.

On l'on trouvera également toute espèce de fourneaux de cuisine et de réchauds, grates, de ferblanterie et toute espèce d'articles de ménage. 13 oct—1an.

ANT. CARRIERE, O. CARRIERE, E. L. CARRIERE

A. CARRIERE & Co.,

NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,
IMPORTATEURS DE VINS, EAUX-DE-VIE &c. &c.
No 43 rue Vieille-Levée.

RECOIVENT régulièrement: Vins en barriques et en caisses, ordinaires et fins, Porto et Sherry, huile d'olives.

Avances libérales, sur consignations, à nos amis à Londres, Liverpool, le Hâvre et Bordeaux. 22juin—1an.

VINGT-TROISIEME ETAT ANNUEL
—DE LA—

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Croissant.

(CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.)
Nlle-Orléans, 16 mai 1872.

Conformément à la Charte, les Directeurs publient l'état ci-après des affaires de la Compagnie [illegible]

Primes d'incendie, pour l'année	[illegible] 44	
Primes sur les risques maritimes, pour l'année	61,350 64	
Primes sur les risques de rivière, pour l'année	183,298 36	$426,7[illegible]
Primes acquises, moins les réassurances et les primes de retour		356,1[illegible]
Pertes remboursées, à savoir:		
Sur risques d'incendie	$46,276 43	
Sur risques maritimes	48,490 12	
Sur risques de rivière	111,238 02	$206,[illegible]
Taxes, escomptes au lieu de scrip, timbres, dépenses, comptes d'intérêt, etc., moins l'escompte, etc.	$60,647 38	$271,[illegible]
Profits nets		[illegible]
La Compagnie possède l'Actif suivant:		
Comptant à recevoir	$90,347 [illegible]	
Prêts sur hypothèque	[illegible]	
Prêts sur nantissement et valeurs sur demande	126,545 15	
En caisse	55,386 12	$281,1[illegible]
Propriété immobilière		[illegible]
Bonds de la ville, actions de banques et autres		[illegible]
Primes en voie de rentrée		[illegible]
La Compagnie a aussi des billets en souffrance, des actions et des bonds pour une somme de	$230,166 82	
Scrips forfaits	10,215 67	
Intérêts en mains sur scrips	20,346 54	

L'état ci-dessus est un extrait exact et fidèle des livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, secrétaire.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.
Certifié sous serment et signé pardevant moi ce 16 mai 1872.
W. H. EVANS,
Juge de la Seconde Cour de Justice de Paix, de la Paroisse d'Orléans.

Le Conseil des Directeurs a décidé qu'il sera payé un intérêt de DIX POUR CENT, comptant, sur tous les certificats de scrips, entre les mains des porteurs, [illegible] à partir du lundi [illegible] juin prochain. Il a aussi déclaré un dividende de scrip de trente et un pour cent sur les primes acquises [illegible] au 30 avril 1872 [illegible]

THOMAS A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, secrétaire.

DIRECTEURS:
Saml H. Kennedy, John Phelps,
O. T. Buddecke, P. H. Foley,
A. G. Olsen, A. Thomson,
E. B. Summers, E. Bourgeois,
P. R. Sharp, Victor Meyer,
Joseph Bowling, J. J. Garnard,
S. B. Newman. 22 mai—1an

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle DES Marchands de la Nlle-Orléans,

No 124 RUE DU CANAL.

DIX-HUITIEME ETAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant: Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1872, y compris les primes non expirées de l'année précédente:

Sur risques d'incendie	[illegible]
Sur risques de mer	[illegible]
Sur risques de rivière	[illegible]
Total des primes	[illegible]
En moins—primes non expirées	[illegible]
Montant net des primes le 31 mai 1872	[illegible]
Pertes payées:	
Sur risques d'incendie	[illegible]
Sur risques de mer	[illegible]
Sur risques des rivières	[illegible]
Taxes	[illegible]
Réassurances, primes remboursées, profits et pertes	[illegible]
A déduire—intérêts moins dépenses	[illegible]
Résidu	[illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Propriété foncière	[illegible]
Bonds de ville	[illegible]
Actions de banques et de chemins de fer	[illegible]
Billets garantis par hypothèque	[illegible]
Primes en voie de recouvrement	[illegible]
Bonds de l'Etat	[illegible]
Scrip et actions d'autres compagnies	[illegible]
Actions du Valette Dry Dock Comp.	[illegible]
Actions de la Presse à Coton de la Levée	[illegible]
Actions du Marine Dry Dock and Ship Yard Company	[illegible]
Harbor Protection Company	[illegible]
Bons hypothécaires du Terrain Association	[illegible]
En caisse	[illegible]
Dû des steamers de la N. O. de la Floride et de la Havane	[illegible]
Association de l'Hôtel St. Louis	[illegible]
Total de l'actif	[illegible]

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans. Assermenté et souscrit pardevant moi, le [illegible] juin 1872.
P. [illegible], Notaire Public.

Le 18 juin, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende de TRENTE POUR CENT COMPTANT, sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 mai 1872—dividende qui sera payable le lundi [illegible] juillet prochain. Egalement, de payer, sur demande, dix pour cent d'intérêt aux porteurs de scrip, sur [illegible]

—Directeurs—
P. Maspero, S. N. Reif, M. Puig, P. A. Wiltz, D. A. Chaffraix; David Mackard, F. Girodeau, J. J. Fernandez, J. M. Allen.
11juin—1an

Bureaux de la Compagnie "Sun" d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans

No. 61 DE LA RUE DU CAMP.
Nouvelle-Orléans, 31 Janvier 1872.

SEIZIÈME ETAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1871:

Montant des primes de l'année expirée le 31 décembre 1871:	
Sur risques d'incendie	[illegible]
Sur risques de mer	[illegible]
Sur risques de rivières	[illegible]
Plus: Risques non expirés de 1870	[illegible]
A déduire: Risques non expirés de 1871	[illegible]
Primes remboursées	[illegible]
Montant net des primes	[illegible]
Pertes, etc., payées dans la même période:	
Sur risques d'incendie	[illegible]
Sur risques de mer	[illegible]
Sur risques de rivière	[illegible]
Pour pertes non réglées, etc.	[illegible]
Escomptes de primes	[illegible]
Réassurances	[illegible]
Dépenses générales et taxes	[illegible]
Moins: Escomptes et intérêts	[illegible]
Résidu net	[illegible]

L'actif de la compagnie est comme suit. Il est basé sur la valeur la moins élevée du marché, au comptant:

218 bonds consolidés de la ville	[illegible]
bonds de la ville en faveur de chemins de fer	[illegible]
41 bonds pour cent de la ville	[illegible]
14 bonds de l'Etat	[illegible]
4 bonds de l'Odd Fellows' Hall Association	[illegible]
bonds de la Grand Loge de la Louisiane	[illegible]
bonds du Turners' Association	[illegible]
Actions de banques et de la Compagnie du Gaz, etc.	[illegible]
Prêts garantis	[illegible]
Prêts sur hypothèque	[illegible]
Billets à recevoir	[illegible]
Scrip d'autres compagnies d'assurance	[illegible]
Primes en voie de recouvrement	[illegible]
En caisse	[illegible]
Total de l'actif	[illegible]

L'état qui précède est une copie exacte faite des livres de la compagnie.

THOMAS SLOO, Président.
THOS ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
PAROISSE D'ORLÉANS, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, le [illegible] jour de janvier A. D. 1872.
ANDREW HERO, Jr., Notaire Public.

Les Directeurs ont résolu de payer six pour cent d'intérêt, à partir du deuxième lundi de février 1872, sur les certificats de profits non encore payés; ils ont de plus déclaré un dividende de TRENTE-CINQ POUR CENT sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 décembre 1871—dividende pour lequel il sera émis des certificats à dater du [illegible] jour de mars 1872.

THOMAS SLOO, Président.
JOHN G. GAINES, Vice-Président.
THOS ANDERSON, Secrétaire.

DIRECTEURS POUR L'ANNÉE 1872:
John G. Gaines, E. J. Hart,
Henry Renshaw, Hugh Wilson,
B. Rhodes, I. N. Marks,
Charles Macready, Richard Flower,
J. Weis, W. B. Seymour,
W. B. Taylor, C. Morris.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

Conformément aux prescriptions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Total des primes pour l'année finissant le 28 février 1872	[illegible]
Savoir:	
Primes d'incendie	[illegible]
Primes maritimes	[illegible]
Primes de rivière	[illegible]
Primes non acquises et retour de réfaction sur les primes	[illegible]
Primes nettes	[illegible]
Pertes d'incendie	[illegible]
Pertes maritimes	[illegible]
Taxes	[illegible]
Dépenses moins les escomptes	[illegible]
Résidu	[illegible]

La Compagnie a l'actif suivant évalué à la valeur la plus basse du marché au comptant:

Bons de la ville et autres	[illegible]
Actions de banques et autres	[illegible]
Scrip de compagnies d'assurance	[illegible]
Immeubles	[illegible]
Billets à recevoir sur hypothèques	[illegible]
Billets à recevoir	[illegible]
Primes en cours de collection	[illegible]
Comptant en caisse et en Banque	[illegible]

Ce qui précède est une copie exacte, véritable et correcte des livres de la Compagnie.

CHAS. BRIGGS, Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans: attesté sous serment et signé devant moi, ce 16 mars 1872.
P. Chs. CUVELLIER, Notaire.

Six pour cent d'intérêt sur les certificats de scrip en circulation seront payés aux porteurs ou leurs représentants légaux, à partir du LUNDI, 11 mars 1872.

CHAS. BRIGGS, Président.
ANT. CARRIERE, Vice-Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

Conseil d'Administration pour [illegible] 1872: [illegible]

E. DECHAMPS,

No 36, de la rue St-Louis, Nlle-Orléans
—Importateur de—
EAUX-DE-VIE et VINS français, CORDIAUX, ABSINTHE SUISSE, KIRSCH, FRUITS A L'EAU-DE-VIE, FRUITS AU JUS.
LIQUEURS DU PAYS, &c.
Seul agent, aux Etats-Unis, pour la vente des célèbres AMER DES PYRÉNÉES.
22 mars—1 an.

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Les Vapeurs de la Malle de la Compagnie Générale Transatlantique entre New York et le Hâvre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront du quai de New York, comme suit:

WASHINGTON, capt. Roussan, samedi, 2 nov.
SAINT-LAURENT, capt. Lemarié, samedi, 16 nov.
VILLE-DE-PARIS, capt. Surmont, samedi, 30 nov.

PRIX DU PASSAGE EN OR (y compris le vin) POUR BREST OU LE HAVRE:
Première cabine, $125. | Seconde cabine, $75.
Billets d'excursion à prix réduits.
Ces steamers ne prennent pas de passagers d'entrepont.

Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen ou qui en reviennent en prenant les steamers de cette ligne évitent les risques inutiles de voyage par les chemins de fer anglais et la traversée de la Manche, tout en s'épargnant beaucoup de temps, d'ennui et d'argent.

Pour fret ou passage, s'adresser à
GEO. MACKENZIE, Agent, 58 Broadway, New-York,
ou à J. GRAND & Cie, Agents, [illegible] N. O.

Nouvelle Compagnie de Ligne de Steamers d'Etat.

Steamers de premier ordre, à hélice, construits sur la Clyde, expressément pour le commerce de la Nlle-Orléans et de New York, faisant le service régulier entre Liverpool et la Nlle-Orléans, Glasgow et New York.

Le LOUISIANA ... 2,500 ton., Capt. Stewart.
Le MINNESOTA ... 2,500 ton., Capt. Hamlin.
L'ALABAMA ... 2,500 ton., en voie de const.
Le PENNSYLVANIA 2,500 ton., en voie de const.
Le VIRGINIA ... 2,500 ton., en voie de const.
Le GEORGIA ... 2,500 ton., en voie de const.

De Liverpool—Le steamer
LOUISIANA,
Partira MERCREDI, 13 novembre.
Le steamer
MINNESOTA,
Partira MERCREDI, 27 novembre, faisant escale à Bordeaux, pour prendre du fret et des passagers.

Avis sera donné indiquant les jours de départ de la Nouvelle-Orléans.

Les billets de retour, bons pour SIX MOIS, se vendent pour l'Angleterre et l'Europe.

Bons pour espèces sans charge extra.

Les soins de médecin et les médicaments ne coûtent rien.

On vend ici des billets d'émigration aux personnes qui désirent les envoyer à leurs amis.

Ces steamers prennent la barre en tout temps, sans détention.

Pour fret ou passage (excellent aménagement), s'adresser à
A. K. MILLER & CO., Agents, Au No 29, rue Carondelet, Nlle-Orléans.
ROSS, SKOLFIELD & Co., No 2, Chapel Street, Liverpool.
LEWIS T. MERROW & CO., No 65, Grand Clyde Street, Glasgow.
4 oct—

HAMBOURG.

Compagnie de Vapeurs Hambourgeois-Américains.

Communication directe entre le Hâvre, Hambourg et la Nouvelle-Orléans, par voie de Southampton et la Havane.

Les magnifiques nouveaux steamers de la Compagnie,
Germania, Capt. Winzen,
Hammonia, Capt. Brandt,
Vandalia, Capt. Franzen,
—Partiront comme suit—

	De Hambourg.	Du Havre.	De Southampton.	De la Nlle-Orléans.
"Vandalia"	Oct. 16	Oct. 18	Oct. 19	Nov. 27
"Hammonia"	Nov. 20	Déc. 2	Déc. 4	Janv. 8
"Vandalia"	Fév. 1	Fév. 4	Fév. 7	Mars 12.

PRIX DU PASSAGE PAYABLE EN OR:
De la Nouvelle-Orléans au Hâvre, à Southampton, à Hambourg: Première Cabine, $150—Entrepont, $45.
Du Hâvre, de Hambourg, de Southampton, à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans: Première Cabine, $150—Entrepont, $45.

On peut obtenir des billets de passage du Hâvre, de Hambourg, de Southampton, de Bordeaux, [illegible]

Les agents des correspondances pour tous les ports du Continent, entre le Hâvre et Cronstadt.

MM. Fonte et Wilhems, à Galveston, et Mr. Ernest Dacelin, à Mobile, ont été autorisés à signer des connaissements jusqu'aux lieux de destination pour du fret expédié de Galveston ou de Mobile en correspondance par les steamers de la Compagnie, de la Nouvelle-Orléans.

Pour de plus amples détails, s'adresser à
WILLIAMS, RUPERTI & CIE, Agents-Généraux, 162, Rue de la Commune,
C. B. RICHARD & BOAS, Agents-Généraux de Passage, 61 Broadway, New York.
3 sept—6m

BRÊME.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BREME et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Hâvre, à Southampton et à la Havane.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier comme suit:

	De Brême.	De la Nlle-Orléans.
Str. Hannover	16 septembre.	20 octobre.
Hansa (neuf)	16 octobre.	20 novembre
Frankfurt	20 novembre	26 décembre.
Hannover	21 décembre.	1 janvier.

Les jours de départ (suivants) seront annoncés plus tard.

En partant de Brême, les steamers touchent au Hâvre et à la Havane; et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton ou le Hâvre—à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:
Chambres ... $100 en or.
Entrepont ... 40

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton, au Hâvre ou à Brême:
Chambres ... $100 en or.
Entrepont ... [illegible]

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Chambres ... $20 en monnaie courante.
Entrepont ... [illegible]

Les consignés délivrent des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre pour la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents, Au No 48 de la rue de l'Union.
3 sept—1an

Pour New-York

Ligne de Steamers des Marchands.

Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe:

SHERMAN ... Capt. Thos. Halsey,
GEN'L MEADE ... Capt. A. W. Sampson,
UNITED-STATES ... Capt. M. B. Crowell,
MISSISSIPPI ... Capt. W. P. Henry,
WESTERN METROPOLIS ... Capt. H. S. Quick,
EMILY B. SOUDER, Capt. F. Burdick.

Partiront de New-York, tous les samedis.

Le steamer
GEN. MEADE,
Capt. A. W. Sampson,
Partira de son wharf, en face de la rue Jefferson
SAMEDI 2 Novembre, à 8 h. A. M.

Ces steamers ont d'excellents aménagements.
Chambres ... $30 00.
Entrepont ... 25 00.

Cette ligne délivre des billets de connaissement pour Liverpool, Glasgow Hamburg et Brême.

Les billets de passage de 1re classe et d'entrepont (through tickets), pour Liverpool et le continent, se relient à la ligne de steamers de Guion, partant de New York tous les mercredis [illegible]

JOHN H. LUDWIGSEN, Rue de la Commune No. 101.

Le steamer United States suivra et partira samedi 9 novembre, à 8 A. M.

Pour New York, directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE
Des steamers suivants:
NEW ORLEANS,
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,
St-LOUIS.

Le steamer
CORTES,
Partira de son wharf, [illegible]
SAMEDI 2 Novembre, à 8 heures A. M.
Passage ... $30.

Cette Ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON, Rue Carondelet, No 61.
1mai—1an

L'Argent ne peut pas l'acheter.

CAR LA VUE EST SANS PRIX!!

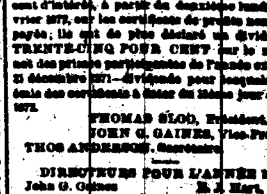

SI VOUS Y TENEZ,
Servez-vous de ces Lunettes parfaites de cristal fondu

Qui porte le nom de "DIAMANT", à cause de sa dureté et de son brillant. Elles durent plus d'années et sont garanties supérieures à tout ce qui est connu jusqu'ici.

Ces Lunettes sont fabriquées par J. E. SPENCER & Co., Opticiens, à New-York.

Avertissement—Celles-ci seulement sont vérifiées qui portent notre marque de diamant. A vendre par des agents responsables, dans toute l'Union.

ED. LILIENTHAL, Bijoutier et Opticien,
Au No. 95 de la rue du Canal,
est le seul agent à la Nouvelle-Orléans, le seul de qui l'on puisse en obtenir. Il n'emploie pas de colporteurs.

Aux Contribuables.

JOHN T. DUFOUR,

6......PASSAGE DE LA BOURSE......6
Entre Bienville et Douane.

Se charge du règlement des Taxes de Ville et d'Etat, arriérées ou non; de la réduction de l'évaluation, dans les cas où les estimateurs ont exagéré la valeur des propriétés imposables, [illegible] contribuables qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

VAPEURS.

Arrangement d'Hiver.

Ligne de Mandeville et de la Nouvelle-Orléans—Steamer de la Malle des Etats-Unis.

Pour Mandeville, Louisbourg, Madisonville et Covington. Le steamer de la Malle des Etats-Unis

CAMELIA.

[illegible] de première classe, capitaine Hanover, partira pour les endroits ci-dessus les LUNDIS et les JEUDIS, à l'arrivée du convoi de 10 heures et demie du matin; le MARDI et le SAMEDI, à l'arrivée de celui de 1 heure de l'après-midi.

Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'à Old Landing, sur la rivière Tchefuncte, pour Covington.

Retour: Il partira d'Old Landing le MARDI et le VENDREDI, à 5 heures du matin, et de Madisonville les LUNDIS et JEUDIS matins.

Il ne sera positivement pas reçu de fret quelconque après le départ du convoi précédent celui à l'arrivée duquel le bateau doit partir.

Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

COHEN M. SORIA,
Aux Nos 18 et 20 de la rue de l'Union.
1er juin—1an

Vicksburg.

Départ tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.
NATCHEZ,
T. P. Leathers, capitaine.
[illegible] Ayles et C. Grice, commis.

Pour Donaldsonville, Plaquemine, Baton Rouge, Port Hudson, Bayou Sara, Fort Adams, Natchez, Vicksburg et tous les débarcadères intermédiaires. A Vicksburg le NATCHEZ relâche avec les bateaux desservant les rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower. Il fait aussi le service régulier de la malle.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JNO. JANNEY, 158 Commune.
7 sept—1an

TUNICA.

Pour Tunica, le débarcadère Fisher, New Texas, Bayou Sara, Waterloo, Hermitage, Port Hudson, Baton Rouge, Plaquemine et les débarcadères intermédiaires, le paquebot

W. S. PIKE,

de la malle des Etats-Unis, faisant le service deux fois par semaine, capitaine J. J. Brown, part tous les LUNDIS et VENDREDIS, à 5 heures P. M., pour Tunica.
J. R. CARLIN, agent, au No 6 de la rue Tchoupitoulas.
11 sept—

Paquebot Régulier des OPELOUSAS.

Départ tous les MARDIS à 5 heures P. M.

Pour Opelousas, Washington, Port Barré, et tous les débarcadères de l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau. Le nouveau et beau bateau à vapeur PEERLESS, Capitaine M. H. Broad, Commis J. R. Schmitt, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
BRITTON & EPPLER, Agents, No 138 de la rue Gravier.
Agents G. CARRIER, Washington. J. DUBOURDIEU, Port Barré.
12mars—

OPELOUSAS.

Paquebot régulier des Opelousas—Départ tous les MERCREDIS, à 5 heures P. M., pour les Opelousas, Washington, Port Barré, tous les débarcadères de l'Atchafalaya et du bayou Courtableau. Le beau bateau à vapeur

LE FONTENELLE,
C. C. PICKETT, Capitaine.
A. [illegible], Clerk.

Ce bateau prendra aussi le fret pour Simmsport et les débarcadères du bayou de Glaize avec privilège de transfert.

Paquebot régulier de la Côte, de Baton-Rouge et [illegible]. Départ, tous les LUNDIS, à 5 heures P. M., et les VENDREDIS, à 10 heures A. M.—Départ de Baton-Rouge les MARDIS et les SAMEDIS, à 5 heures P. M. Pour Baton-Rouge, le chemin de fer de Grosse-Tête, la côte et tous les débarcadères intermédiaires. Le beau bateau à vapeur LESSIE TAYLOR (en remplacement du "Bart Able"), capitaine V. B. Barance, commis Allen Jamel, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.
SINNOTT & ADAMS, Agents, No 11 Commercial Place.
1oct—

Bâton Rouge.

Paquebot de la Nouvelle-Orléans à la Côte, à Baton-Rouge, au Rail-Road de Grosse-Tête.

Partira tous les MERCREDIS à 10 heures A. M. et les SAMEDIS à 5 heures P. M. Le bateau ST. JOHN, capitaine W. R. Greathouse, commis J. P. Mallory.—Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
E. O. MELANÇON, 11, rue Conti.

Bayou Lafourche Packet Company.

2 voyages par semaine.
HENRY TETE.
Jos. [illegible], Capt. M. H. Landry, commis.

Jours de départ, tous les lundis soir à 5 heures et tous les vendredis matin à 10 heures. Ce paquebot prendra du fret et des passagers pour tous les débarcadères de la côte et du Bayou Lafourche. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou au secrétaire de la ligne, le capt J. G. Landry, rue Conti No 25. 20 oct—1m.

Paquebot Régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.

Départ de la Nouvelle-Orléans tous les MARDIS à 10 heures A. M., et les VENDREDIS à 5 heures P. M.
Le bateau LIZZIE HOPKINS.
Capitaine J. P. [illegible], Commis P. A. Charlet.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord. Ce bateau recevra du fret pour tous les débarcadères du Bayou Lafourche y compris Lockport, Lafourche Crossing et Houma. Terrebonne et [illegible] 16 juillet

POUR LA COTE—Au-dessous de la Ville—Paquebot régulier semi-hebdomadaire—Quarantaine des Buras.—Le beau bateau à vapeur MARTINE, capitaine J. A. Ruiz, commis A. [illegible], part tous les Mardis et Vendredis, à 10 heures du matin, pour le Quartier des Buras, la Quarantaine et les débarcadères intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

POUR GENES.—La barque américaine "BRIDGEPORT", de première classe, capitaine Morgan, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret, s'adresser à
W. R. BUDDENDORFF & SON, 9 rue Carondelet.

Pour la Vera-Cruz.

Le brick mexicain, fin voilier,
ESPERANZA,
Capitaine Juan Diaz,

Ayant une grande partie de son chargement engagé, partira incessamment pour le dit port. Pour fret ou passage, ayant de magnifiques emménagements, s'adresser à
PUIG FRÈRES, 37 rue Douane.
26 oct—10t

Pour Brême,

Départ 15 Novembre.

Le navire Anglais de première classe, "PRESTON" capitaine Donald, ayant une grande partie de sa cargaison engagée, partira au jour fixé. Pour fret, s'adresser à
J. G. LINGHAM, 18 rue Union.
ou à W. R. BUDDENDORFF & SON, 15 Carondelet.
24 oct—

Pour le Hâvre.

Le navire français, de première classe et [illegible] LEONE, capitaine Le Mercier, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira incessamment. Pour fret, s'adresser à
W. R. BUDDENDORFF & SON, Gallier Court, 9 rue Carondelet,
ou à AMÉDÉE COUTURIÉ, 30 Vieille Levée.
26 oct—

Pour le Havre.

POUR LE HAVRE.—La barque américaine de 1ère classe "HAWTHORNE", capitaine Nason, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée, partira incessamment. Pour fret s'adresser à
W. R. BUDDENDORFF & SON, 4, Gallier Court, 9, rue Carondelet.

Pour le Hâvre.

Le navire américain FRANCIS P. SAGE, de première classe, capitaine Urquhart, ayant une grande partie de son chargement engagée, partira incessamment. Pour reste du fret, s'adresser à
W. R. BUDDENDORFF & SON, 9, rue Carondelet.

Compagnie Teutonia d'Assurance.

PREMIER ETAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes de la première année fiscale expirée le 31 août 1872:		
Sur risques d'incendie		$111,[illegible] 52
Sur risques de mer		[illegible] 97
Sur risques de rivière		21,059 20
		$167,125 73
A déduire—Pertes par l'incendie	$44,512 72	
Pertes sur mer	[illegible]	
Pertes sur rivières	3,346 30	94,647 69
A déduire—Réfactions	5,675 79	
Réassurances	[illegible]	
Primes remboursées	[illegible]	
Dépenses, intérêts	[illegible]	40,353 65
		$68,124 [illegible]
Réservé pour risques non expirés		$31,320 60
Intérêt déclaré aujourd'hui sur le capital payé		[illegible]
Dividendes: 15 pour cent sur les primes payées et 5 pour cent sur le capital payé		[illegible]
L'actif est comme suit:		
Billets par actions		$[illegible]
Actions et bonds de banques, chemins de fer, etc.		[illegible]
Prêts sur hypothèques		[illegible]
Prêts sur garanties		[illegible]
Billets à recevoir, pour primes		[illegible]
En caisse		[illegible]
Primes en voie de recouvrement		[illegible]
Meubles de bureau		[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

CHAS. ENGSFELD, Vice-Président.
GEO. STROMEYER, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, soussigné, notaire public, le dix-huitième jour de septembre mil huit cent soixante-douze.

JOSEPH COHN, Notaire Public.

Les Directeurs ont résolu de payer dix pour cent d'intérêt sur le capital payé—à dater du LUNDI, 21 octobre 1872.

Ils ont également déclaré les dividendes suivants: huit pour cent sur le capital payé et cinq pour cent sur le montant net des primes. Ces dividendes seront portés au crédit des billets donnés pour actions et il en sera émis des certificats à dater du 21 octobre 1872.

—DIRECTEURS—
Henry Abraham, S. L. Nasits,
A. Eimer Bader, H. Pohlmann,
N. A. Baumgarden, F. Rickert,
E. F. Delbondio, F. Roder,
B. Eicke, Louis Schneider,
Chas. Engsfeld, W. B. Schmidt,
M. Frank, R. Sieg,
H. R. Gogreve, Isaac Scherck,
S. Katz, J. N. Schwarz,
Joseph Keller, Louis Schwarz,
Theo. Lilienthal, X. Wassenbach,
C. H. Miller, J. B. Wilderman.
18sept—1m

Restaurant Cosmopolitain,

13 et 15......RUE ROYALE......13 et 15
Entre les Rues Canal et Douane.
LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

On y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de Vins de choix, ainsi que ce qu'il faut pour les malades, [illegible]

Il y a des Salons particuliers au premier; des Chambres élégamment meublées, à louer à la semaine ou au mois.

Le Restaurant est ouvert jusqu'à minuit.

CHEMINS DE FER.

Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Mobile et du Texas.

[redacted]

NOUVELLE-ORLEANS ET MOBILE.
—Grand Trunk Route.

Chemin de fer partant, aucun transbordement, par Pullman et les

CHARS-PALAIS DE PULLMAN.

Sans changement jusqu'à St-Louis, Louisville et Lynchburg.

Les TRAINS QUOTIDIENS partiront du dépôt au pied de la rue du Canal, à
7:30 A. M. et à 3:15 P. M.
et arriveront à
3:25 P. M. et 11:30 P. M.
A PARTIR de DIMANCHE, 20 octobre et jusqu'à nouvel ordre.

Le Train d'Excursion pour les villes du Golfe, partira du dépôt, rue du Canal,
Tous les SAMEDIS, à 3 1/2 heures P. M.
Et reviendra à la Nlle-Orléans.
Tous les LUNDIS à 10 heures A. M.
Allant jusqu'à OCEAN SPRINGS et de retour.

Les passagers se rendant à LOUISVILLE via Mobile, Montgomery, Decatur et Nashville peuvent y aller directement en prenant soit le train de 7:30 A. M. soit celui de 3:15 P. M. qui se relient, à Louisville, à des voies allant au Nord, à l'Est et à l'Ouest.

Wagons-dortoirs jusqu'à Louisville.

Les passagers qui se rendent à ST. LOUIS prennent le train de 3:15 P. M. qui ont des chars dortoirs, sans changement, jusqu'à destination.

Les passagers qui se rendent à LYNCHBURG et à WASHINGTON prennent le train de 3:15 P. M. qui a des chars dortoirs.

Les passagers qui se rendent à ATLANTA, MACON, AUGUSTA et tous les points des Etats du Golfe et de l'Atlantique prennent soit le train de 7:30 A. M. soit celui de 3:15 P. M.

BUREAUX OU SE VENDENT LES BILLETS:
A Galveston—au Morgan Wharf. Agent. S. S. Jones.
A la Nlle-Orléans—au coin des rues Camp et Commune, en face du City Hotel.

G. W. R. BAYLEY, Surintendant-Général.
NORMAN C. JONES, Agent général du fret et des passagers.
1er oct—

CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLEANS, de MOBILE et du TEXAS.

Division de la Louisiane
De la Nlle-Orléans à Donaldsonville, 68 milles.

Un train de passagers tous les jours, de la Nlle-Orléans à Donaldsonville, aller et retour. Billets d'excursion à Donaldsonville, et retour, le dimanche, [illegible].

Le train part du dépôt de la rue du Canal, tous les jours, à 7 A. M.

Excursions sur le fleuve, tous les Dimanches par le steamer Frances.

Les passagers et le fret sont reçus au pied de la rue Calliope. On ne reçoit pas comme fret le bois de construction, les briques, les machines lourdes, les gros articles et les articles de grand poids.

Les billets se vendent au coin des rues Camp et Commune, en face du City Hotel, au bord du ferry FRANCES.

G. W. R. BAYLEY, Surintendant-Général.
NORMAN C. JONES, Agent général du fret et des billets.
1er mai—

Chemin de Fer Pontchartrain.

[redacted]

L'extrémité du chemin, en ville, est établie à l'ancien dépôt, rue des Champs-Elysées près la Levée.

Excursion au Lac—aller et retour, le même jour ... 25 cents.

Pour la station de Gentilly—aller et retour—15 cents.

A partir de la susdite date, le service sera comme suit:

Départs de la ville. Départs du Lac.
[illegible]

Les Dimanches, les convois partiront toutes les demi-heures, dès midi.

Un char à cheval partira de la ville, tous les matins, à 4 heures, et du Lac, une heure après le dernier convoi à vapeur.

Les personnes qui désirent s'arrêter à la Station de Gentilly doivent en avertir le conducteur avant le départ du convoi.

THEO. J. DIMITRY, Surintendant-général.

[redacted]

Changement d'heures de départ.

A partir du 2 juin 1872, les convois du

Grand Chemin de Fer de Jackson (Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Sud, Mississippi Central et Mississippi and Tennessee)

Partiront comme suit:

DÉPARTS.		ARRIVÉES.	
Exprès	5:30 A. M.	Exprès	11:30 P. M.
Malle	5:00 P. M.	Malle	10:35 A. M.
Accommodation	3:00 P. M.	Accommodation	9:45 A. M.

Convoi de la malle, tous les jours; convoi exprès, tous les jours, excepté le dimanche.

[illegible]

La distance qui sépare la Nouvelle-Orléans de Memphis, Chicago, St-Louis, Louisville et toutes les villes et stations intermédiaires.

Les Wagons-palais de Pullman (pour le jour et pour la nuit) de la Nouvelle-Orléans à Memphis, Humboldt et Louisville, gratis.

P. S. JONES, Agent pour les billets, Galveston.
A. D. SHELDON, Agent pour les billets, Nouvelle-Orléans.
C. P. ATMORE, Agent-général pour les passagers.
F. E. CAREY, Agent-général pour les billets.
E. D. FROST, Surintendant-général.
2 juin—

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue St-Anne, tous les jours, à SEPT HEURES ET DEMIE, A. M., et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à huit heures A. M.

Des billets de commutation pour 500 milles à 2 1/2 et des billets pour toutes les stations sur le chemin, sont vendus au bureau des messageries.

Tout fret doit être payé d'avance.

Le fret pour le chemin ou les débarcadères du Tèche est livré à la Nlle Ibérie ou St-Martinville. Le fret pour tous les débarcadères du Bayou Vermilion [illegible] (excepté les dimanches) de sept heures du matin à cinq heures [illegible] rue St-Anne.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, sera transporté [illegible] bateau à vapeur pour toute la route.

Le fret via l'embranchement de Houma sera reçu pour et des stations et plateformes, entre Terrebonne et Houma; pour et de tous les points du Bayou Terrebonne entre Houma et l'habitation de M. J. R. Bisland; pour et de tous les points du Petit Caillou, entre l'habitation de M. J. R. Bisland et celle de M. P. J. Pavy; et pour et de tous les points du Grand Caillou, entre l'habitation de M. J. Pavy et celle de M. Butler. Dire "via Houma Branch" et marquer distinctement la destination sur tous les colis.

Afin que le fret soit promptement expédié il doit être délivré avant 3 h.; le fret reçu après cette heure partira par les trains suivants.

GEO. PANDELY, Surintendant.

Pour fret ou passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magasins.

Il ne sera point reçu de fret après 3 heures. [illegible] CHS A. WHITNEY & CO AG[illegible]

Fonderies Machines, &c.

FONDERIE DE LEEDS.

ETABLIE EN 1825.
Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Moulins à sucre, des Moulins à scie, des Chaudières à sucre, des Machines à dessécher, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Newell, des Bouches à fourneaux, des Grilles; à exécuter toutes les sortes de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur et toute espèce de Machines pour le Sud.
LEEDS & CO.

FONDERIE SHAKESPEARE,

RUE GIROD,
Entre les rues Baronne et Dryades,
Nlle-Orléans.

JOS. A. SHAKESPEARE, A. SMITH, S. SWOOP,
SHAKESPEARE, SMITH & CO.,
—Successeurs de—
GEDDES, SHAKESPEARE & CO.,

FONDEURS de fer et de cuivre, Fabricants de toute espèce de Machines à vapeur, Moulins à sucre, Machines à [illegible]

Fonderie et Fabrique de Bouilloires D'ARMSTRONG,

Au coin des rues Erato et Peters,
(ci-devant rue de la Vieille-Levée.)
W. J. J. ARMSTRONG ... Directeur.
—Fabricant de—

MACHINES A VAPEUR, MOULINS A SUCRE, MACHINES A DESSÉCHER, MOULINS A SCIE, Etc.

Bouilloires de toute espèce, Colonnes et Façades de bâtisses, en fer, Barres de grates et toute espèce de fonte.

JULIUS LOEFFLER,

43......RUE ROYALE......43

POSEUR et Marchands d'installation de Gaz. Il a constamment en main un stock complet d'installations, de globes, etc.

Il se charge de rebronzer et redorer les installations et les installations de toute espèce.

The People's Insurance Company OF NEW ORLEANS.

Bureau: Rue St-Pierre, No. 5.

Assure contre les risques de Feu, Rivière et Marine.

R. M. DAVIS, Président.
A. SOCOLA, Vice-Président.
A. GRANGER, Secrétaire.

Comité de Finance: [illegible]
Directeurs: [illegible]

LA MACHINE A COUDRE DE WEED, A L'USAGE DES FAMILLES, a remporté le PREMIER PRIX à la Foire du comté Harrison, qui a eu lieu à Marshall, Texas; elle concourait contre les machines de Singer, Grover & Baker, Empire, Wheeler & Wilson. Elle a remporté également les PREMIERS PRIX à la Foire de Henderson, Texas, et TOUS LES PRIX à la Foire de Tyler, Texas.—Venez voir la Machine à Coudre de WEED.

A. L. BRUNSON, Agent,
Au No. 207 de la rue du Canal.